



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021

Construction d'une nouvelle gendarmerie :

La commune d'EVOSGES ayant refusé son intégration à la brigade territoriale de gendarmerie du Plateau d'Hauteville, nous avons du prendre une nouvelle délibération pour la constitution d'un SIVU en vue de la construction d'une nouvelle gendarmerie sur Hauteville. Cette délibération a été approuvée par 8 voix pour et 2 voix contre.

Devis :

Sécurisation des rues : Un devis pour l'achat d'un radar pédagogique mobile pour un montant de 2 066 € TTC a été accepté par 9 voix pour et 1 voix contre. Ce radar mobile permettra d'exploiter les données enregistrées dans les différents hameaux du village et d'établir un plan d'actions à mettre en place en fonction des urgences constatées. Ces études sont menées conjointement avec le service des routes du Département.

Location logement communal bâtiment BESSON (place de la mairie) :

L'appartement occupé par Nathalie GROBAS a été libéré le 30 juillet 2021. Cet appartement sera loué à Mme RICHEROT Anna Maria pour un loyer mensuel de 402.62 €.

Projet HERCULE en vue de la restructuration d'EDF :

Après discussion et vote : 7 voix pour et 3 abstentions.

TRAVAUX

Parquet de la salle de classe maternelle :



Le parquet de la salle de classe des maternelles a été vitrifié par l'entreprise MOYRET du Balmay pour un montant HT de 2 170 €. Ce parquet a la possibilité d'être poncé encore 2 fois.

Etanchéité du mur SUD de la salle polyvalente :



La troisième étape des travaux a commencé. L'entreprise FUSELLI a procédé au lavage haute pression de la façade et a commencé la pose de l'isolation intérieure. Les peintures extérieures seront appliquées dès son retour de vacances.

Monument aux morts d'Aranc :



Les joints du monument ont été repris ainsi que la pose d'une couverture en lieu et place du pilier d'origine, par l'entreprise ATELIER DE LA PIERRE pour un montant HT de 2 076.60 €.

Marquage au sol :

Compte tenu des travaux réalisés actuellement d'une part par le service des routes du Département et l'enfouissement de la fibre optique le Conseil a décidé de reporter à l'année prochaine la réfection du marquage au sol des routes et parkings.

SERVICE TECHNIQUE

Contrôle des circuits incendie et électriques par le bureau APAVE :

Suite au contrôle de l'APAVE, Jean Pierre MONTJOUVENT avec l'aide de l'employé communal a procédé à la remise en conformité des blocs de secours ainsi qu'au remplacement des points lumineux et des prises électriques défectueux dans les bâtiments communaux (mairie, école et salle polyvalente).

Contrôle bâtiment ERP (Etablissement Recevant du Public) :

Lors de sa visite de contrôle concernant la salle polyvalente, la commission de sécurité a émis un avis favorable.

Contrat d'entretien des chaudières fioul et des sous-stations :

Un contrat a été passé avec la société E2S de Bourg en Bresse pour l'entretien annuel des chaudières fioul (école de Rougemont, logements cure d'Aranc, église d'Aranc, chaufferie) ainsi que l'entretien et la vérification des 5 sous-stations (salle polyvalente, école, bâtiment Beson, auberge d'Aranc, fruitière et logements SEMCODA).

SIVU SCOLAIRE

Conseil d'école du 14 juin :

Sandra PALLET, Directrice de l'école d'Aranc nous a informés de son départ. Elle sera remplacée à mi temps par Mr Kévin MARTIN (domicilié à Aranc). A ce jour nous ne connaissons pas l'autre enseignant. Clotilde LANCON prendra la direction dès la rentrée de septembre. Les effectifs pour la rentrée sont de 50 élèves sur le RPI.

Inauguration de la fresque de l'école d'Aranc :



Les enfants des 2 classes de l'école d'Aranc ont peint une fresque au cours de l'année scolaire. Cette fresque a été inaugurée en présence des parents et des élus le lundi 5 juillet. Le pot de l'amitié a clôturé ce moment de convivialité.

Départ de Sandra PALLET :



Après le discours de remerciement de Mr Christophe GUILLET, Président du SIVU, ce dernier a remis un bouquet de fleurs à Sandra et lui a souhaité pleine réussite pour son futur poste. Le verre de l'amitié a clôturé cette petite cérémonie en présence des élus d'Aranc et d'Evosges.

COMMISSION FORET

Coupe des arbres secs ou malades :

L'entreprise Francis MONNET d'Outriaz a abattu les chablis sur différents secteurs de la forêt communale (Côte Barbas, la Combette, Machurieux et Crêt Galère). Cela représente 450 m3 soit 1035 MAP (Mètres cube Apparent Plaquettes). Ces arbres seront prochainement broyés en plaquettes pour la chaufferie par l'entreprise MEYGRET. L'abattage et le débardage de ces bois ont été facturés 7 110 € HT.

Place de retournement en Chanoz :



Afin d'éviter aux grumiers de faire une marche arrière sur plus de 1 kilomètre, une place de retournement a été créée au bout du chemin de Chanoz sur la partie communale. Ce projet a été financé à hauteur de 50 % par le Département. Reste à charge pour la commune 1 767 €.

Avec l'achèvement de ce projet, c'est la finalité d'un long programme commencé il y a plusieurs années qui a permis de desservir l'ensemble des parcelles de la forêt communale par la création de pistes forestières et de places de retournement (Le Versoux, Marchat, Côte Barbas, le Bougeon, Malaval, Corne Galand, Crêt Galère et Chanoz).

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale sera fermée les samedis 14 et 21 août 2021.

Secrétariat de mairie :

En raison des congés annuels, le secrétariat de la mairie sera fermé :

du 16 août au matin au lundi 6 septembre au matin.

MONTCORNELLES



Une grande fête réussie et ensoleillée !

Le sort a décidé de placer cette 3ème édition de la grande fête de Montcornelles sous de bons auspices : les 10 et 11 juillet dernier le soleil brillait sur le chantier et les festivités ont été une franche réussite. Le traditionnel défilé des troupes a lancé l'événement, au son du Duo Rêve Errance le samedi et de l'Esbaudye le dimanche. Un défilé qui menait les nombreux visiteurs vers le tournoi équestre, spectacle haut en couleur et mené de mains de maître par la troupe Les portes de l'histoire. Le chantier était quant à lui investi de maintes tentes et de campements colorés : ici c'est Chantelame qui a ravi les enfants avec son incontournable tir aux bonbons, là c'est Excalibur qui a présenté la cuisine médiévale ou le travail du cuir. Tout ce beau monde en costume a littéralement transporté les visiteurs au Moyen Age. Les 2 600 visiteurs qui se sont pressés à Rougemont ont aussi pu rencontrer d'habiles artisans : le haumier, le coutelier, le vannier, le tourneur à perche, l'haubergier, le cordier, un véritable village des savoir-faire ! Les nombreux bénévoles de l'association Anno Domini 1347 ont quant à eux permis un déroulement sans accrocs, ils ont été sur tous les fronts. On peut l'affirmer : la fête médiévale 2021 fut fort belle. Elle a permis à de nombreux visiteurs de découvrir le chantier sous un jour nouveau. Elle a mis des étoiles plein les yeux des petits comme des grands. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

VIE DE LA COMMUNE

ETAT CIVIL



Décès :

C'est avec stupéfaction, le matin du 27 mai, que les habitants de la commune ont appris le décès tragique de **Nelly GAUTHERON** à l'âge de 40 ans, fille de Marie Renée SAVEY GENET, habitante du Mont d'Aranc.

Nous garderons de Nelly, le souvenir d'une fille toujours souriante, attachante et conviviale.

Le 3 juillet 2021, **Germain TENAND**, habitant de Rougemont, nous a quittés à l'âge de 90 ans. Il était hospitalisé à l'EHPAD du château d'Angeville depuis plusieurs années.

Le 13 juillet 2021, **Janine ORAISON**, habitante de Résinand, nous a quittés à l'âge de 93 ans. Elle était hospitalisée à l'EHPAD de Cerdon depuis plusieurs années.

FESTIVITES ET TRADITIONS

Repas annuel des habitants de Résinand / Les Pézières :



A l'initiative de quelques personnes, les habitants de Résinand et des Pézières se sont retrouvés le dimanche 11 juillet pour partager un moment de convivialité et de bonheur autour d'un repas. Cet événement a permis aux nouveaux arrivants de faire connaissance.

Repas annuel des habitants de Rougemont :



L'ensemble des habitants du village de Rougemont a été conviés au traditionnel repas annuel, le samedi 17 juillet. Malgré un temps maussade de début de journée, celui-ci s'est déroulé dans la convivialité, la joie et la bonne humeur. L'ensemble du repas a été cuit dans le four du village qui, après réfection de la toiture, chauffe de nouveau correctement.

AGENDA

Conseil Municipal :

Le prochain Conseil Municipal aura lieu **le lundi 9 août à 20h30** à la salle polyvalente.

Concert :

Le samedi **25 septembre 2021**, aura lieu à l'église d'Aranc un concert de musique classique : Le Quatuor à cordes « Byron ».